

Commune de  
**Chamery**



Le Bulletin d'information à destination de tous les chamayots

## L'actualité :

**27 et 28 déc. – 4 et 5 janv :**  
**passage de la jeunesse dans les**  
**maisons pour la St Vincent:**

**Mercredi 10 janvier :** vœux  
**du maire**

**Samedi 20 janvier :** fête de St  
**Vincent**

**Dimanche 11 février 2018 :**  
**repas des Anciens**

La fin d'année approche, permettez-moi alors au nom de tous les membres du conseil municipal de vous souhaiter de **joyeuses fêtes de fin d'année.**

Les **vœux du maire** auront lieu le **mercredi 10 janvier 2018 à 18h30** à la salle polyvalente. Comme tous les ans, vous êtes bien sûr tous invités, mais cette année encore plus, car nous profiterons de cette cérémonie des voeux pour exprimer notre reconnaissance à l'égard de deux anciens maires: Monsieur André HIMA et Monsieur Philippe FENEUIL qui ,pendant trois mandats chacun, ont œuvré au service de la collectivité. Le Préfet leur a conféré, à la demande de la Mairie, l'honorariat de maire. Ce titre est ,certes, un titre honorifique mais il est avant tout une reconnaissance. Le diplôme de maire honoraire leur sera remis officiellement , mais très vite la convivialité reprendra sa place.

La population de Chamery recensée en 2017 par l'INSEE s'élève à 416 habitants , elle est en augmentation par rapport à 2015.

Nous avons la chance d'habiter dans un village de caractère, de disposer autour de nous d'un paysage viticole exceptionnel et d'être à proximité de Reims. Tous ces facteurs se conjuguent pour attirer de nouveaux habitants . Cette année dix familles se sont installées sur Chamery. Nous leur souhaitons la bienvenue et les incitons à participer à la vie du village et d'apporter leur expérience et leurs idées.

L'année 2018 marquera la fin de la commémoration du centenaire de la guerre 14-18. Les mots paix et réconciliation seront dans tous les esprits. Le conseil municipal réfléchit à différentes actions pour vivre ensemble des moments forts, comme en 2014. Vous en serez informés régulièrement.

Le proche numéro de l'écho du mont blanc sortira en janvier il relatera l'année écoulée et les projets à venir.

**Le Maire**

# LE PETIT ECHO

## St Vincent

La fête de St Vincent aura lieu le samedi 20 janvier 2018 et sera présidée par M. Guy DEZOTHEZ et Mme Nathalie MORIN.

- *Tournée des jeunes:*  
Les jeunes passeront dans les maisons pour vendre les tickets d'entrée et les billets de tombola aux dates suivantes:  
Mercredi 27 décembre - Jeudi 28 décembre  
- Jeudi 4 janvier - Vendredi 5 janvier
- *Sapin :* préparation du sapin samedi 13 janvier chez Mme Dezothéz rue de l'église
- *Distribution des costumes pour les enfants* mardi 16 janvier 16h30 à la chambre chaude
- *Ménage à l'église:* Mercredi 17 janvier 9h
- *Vin d'honneur:* le 1<sup>er</sup> vin d'honneur aura lieu chez Mme Dezothéz rue de l'église à 9h30

## Repas des anciens

Cette année le repas des anciens se déroulera au KABARET à Tinquieux le dimanche 11 février 2018 à midi.

Les membres du CCAS passeront du 26 décembre au 5 janvier pour les invitations.

## Marché de Noël du 10 décembre



*Arrivée en fanfare du père Noël avec son poney*

## Opération coteaux propres samedi 7 octobre



Départ de l'opération parking de la coopérative

*Le Comité UNESCO a offert 100 rosiers à la commune de Chamery pour sa participation. à cette opération*

## Chamrock du 20 octobre



La deuxième édition du festival rock « Chamrock » a été un succès. Sa 3<sup>ème</sup> édition est programmée le samedi 27 octobre 2018. Retenez déjà cette date!

## 4<sup>ème</sup> fleur

Le jury national a confirmé le label « quatre fleurs » de notre village.

« Les bénévoles de l'association « Les Amis du Peuplier » fournissent un travail exemplaire pour l'amélioration du cadre de vie et l'attractivité touristique.

Les aménagements paysagers accompagnent les ruelles et sont en cohérence avec le caractère rural de Chamery. La dimension paysagère est respectée. La commune est soignée et la publicité maîtrisée. »

« Extrait du rapport du jury »

# LE PETIT ECHO

## Comptes rendus des réunions du 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre

*Les textes intégraux sont en ligne sur le site internet*

### **Travaux salle polyvalente**

Le conseil municipal a retenu le cabinet d'études BATELEC pour la consultation des entreprises et le suivi des travaux électriques de la salle polyvalente.

L'entreprise de couverture Th. Pointillart a été retenue pour le remplacement des tôles de la couverture des toilettes de la salle polyvalente par des panneaux sandwich.

Une demande de subvention (DETR) sera demandée pour ces travaux.

### **Droit de préemption**

La commune a exercé son droit de préemption et s'est rendu acquéreur du bâtiment 5 rue de l'Ecole.

Il va falloir maintenant définir un projet structurant de l'espace « mairie » une fois l'école transférée à Ecueil.

### **Fossé du Hasat**

L'entreprise Petit a été choisie pour effectuer les travaux d'entretien du fossé du Hasat

### **Communes forestières**

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'association des communes forestières qui a pour objet de défendre l'intérêt des communes forestières face à l'ONF et les différentes administrations.

### **Local commercial**

Pour permettre à M. Thillerot de continuer son activité le conseil municipal a décidé de baisser de moitié le loyer du local.

### **Soutien aux victimes de l'ouragan IRMA**

Le conseil municipal a décidé faire un don de 1000€ en soutien aux victimes de l'ouragan.

Ce don sera versé au compte de l'association des maires de Guadeloupe pour aider à la reconstruction.

### **Travaux voirie**

La Communauté Urbaine du GRAND REIMS a été sollicitée pour la réfection des trottoirs rue Jardin le Poivre.

### **Mutualisation .**

Un avenant intégrant la commune de Courtagnon a été ajouté au contrat informatique qui lie la commune de Chamery à la société JVS.

La commune de Courtagnon pourra ainsi utiliser, pour un moindre coût pour elle, les logiciels JVS et la JVS box de la mairie. Une convention sera établie entre les deux communes pour définir les modalités de la prise en charge par Courtagnon du surcoût engendré par cet avenant.

Madame FRERE, également secrétaire de Courtagnon, utilisera les mêmes logiciels dans les deux mairies, son travail en sera facilité.

### **Rythmes scolaires**

La concertation sur l'organisation des rythmes scolaires organisée par le Grand Reims se porte en faveur de la semaine de 4 jours.

### **PLU**

Les projets de zonage et de règlement sont consultables sur le site internet de Chamery. Une réunion avec les personnes publiques est programmée courant janvier.

### **Modification tarifs salle polyvalente**

Les tarifs de la salle pour les réunions à la journée ont été modifiés à la journée à savoir :

Pour toute réunion de 8h00 à 18h, le tarif sera de : **200€**

Pour toute soirée festive en dehors du Samedi et Dimanche : **600€**.

Rien de changé pour le reste.



# LE PETIT ECHO

## Photographiez vos paysages !

Devenez acteur de votre territoire et participez à la valorisation des paysages du Grand Reims, en contribuant à l'atlas photographique des paysages.

### LANCEMENT DE L'ATLAS PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DU GRAND REIMS

JUIN 2017 > JUIN 2018



## PHOTOGRAPHIEZ VOS PAYSAGES !

Soyez acteurs de votre territoire et participez  
à la valorisation de vos paysages quotidiens !

Contribuez en envoyant vos photos sur le site internet :

[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)



© Direction de la communication de la Ville de Reims et du Grand Reims. Photo: © Flickr/Spax

[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)



**GRAND  
REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE

Amateurs de photographies si vous voulez participer à cette opération, rien de plus simple, il suffit d'envoyer votre photo via un formulaire que vous trouverez sur le site internet du Grand Reims dans la rubrique « territoire ».